|  |
| --- |
| **Plancher préfabriqué en poutrelles béton précontraint, entrevous légers de coffrage simple et rupteurs de ponts thermiques** |

**Descriptif succinct (pour DPGF) :**

Plancher non-isolant KP1 épaisseur 13+4/16+4/20+4 cm avec poutrelles préfabriquées en béton précontraint avec étais LX12, entrevous légers en matériau composite EMX KP1 et rupteurs thermiques périphériques Isorupteur dB.

**Descriptif Détaillé (pour CCTP) :**

**Lots gros œuvre**

Mise en œuvre d’un plancher d’une épaisseur suivant portée et charges, en poutrelles béton précontraint, entrevous légers de coffrage simple et rupteurs de ponts thermiques.

Le plancher sera constitué de poutrelles en béton précontraint KP1, avec étais, dimensionnées suivant les préconisations du fabricant. Il sera constitué d’entrevous légers de coffrage simple en matériau de synthèse, d’une hauteur coffrante de 13, 16 ou 20 cm, de type EMS/EMX et, suivant l’étude thermique, de rupteurs de ponts thermiques en polystyrène de type Isorupteur dB Transversal et Isorupteur dB Longitudinal de hauteurs 17, 20 ou 24 cm.

En cas de trémie dans le plancher, la sécurité sera assurée grâce au DAK Poutrelle (Dispositif d’Accueil garde-corps KP1 se fixant en tête de poutrelle) une fois la dalle de compression coulé.

La mise en œuvre du plancher se fera conformément à l’Avis Technique CSTB n°3.1/18-957\_V3 et son domaine d’emploi visé.

La mise en œuvre des Isorupteur dB se fera conformément à l’Avis Technique CSTB n°3.1/16-380\_V1.2 et son domaine d’emploi visé. Une attention particulière doit être apportée à la mise en place des aciers, conformément aux préconisations de pose du fabricant.

La dalle de compression sera en béton de type C25/30, d’épaisseur minimale de 4 cm (suivant Avis Technique CSTB n°3.1/18-957\_V3). Elle sera armée d’un treillis soudé sur toute la surface. Afin d’assurer un traitement optimal du pont thermique périphérique, la dalle de compression, une fois coulée, viendra araser la face supérieure des Isorupteurs dB.

**Lot Cloisons, Doublages, Faux-Plafonds**

Le plancher sera habillé en sous face par un plafond réalisé à partir d’une plaque BA 13 standard. La fixation de l’ossature du plafond sera assurée par la mise en œuvre de Suspentes LX12 ou similaires. Une bande de laine minérale de 50 cm minimum sera disposée, dans le plénum, sous les rupteurs de ponts thermiques, suivant Avis Technique CSTB n°3+20/16-380.

Suivant les exigences acoustiques visées, une laine minérale généralisée pourra être disposée dans le plénum.